



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire des Draveurs, tenue le 13 mai 2019, à 19 h, au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est, Gatineau à la salle Rolland-Bérubé sous la présidence de Valérie Dionne.

Sont présents :

Catherine Lapalme, Françoise Lessard, Yan Guilbault, Steeves Proteau, Chantal Lalonde, Marie-France Joannis, Jérôme Maltais, Valérie Dionne, Mireille Savard, Christine Sarrazin, Catherine Martel, Marie-Claude Ouellet, Myriam Lachance, Sylvain Boivin, Nathan Nash, Anne-Marie Loiselle, Annick Tremblay, Pascale Lajeunesse, Romain Vanhooren

Sont également présents :

Manon Dufour, Directrice générale de la Commission scolaire des Draveurs;
Christian Laforest, Secrétaire général de la Commission scolaire des Draveurs;
Guy Bélair, Directeur des ressources informatiques, clientèle et transport de la Commission scolaire des Draveurs;
Sara Duguay, Directrice du Service des ressources financières

Les écoles non représentées sont :

De l'Escalade, de l'Orée-des-bois, de la Colline, de la Montée, des Belles-Rives, des Cépages, des Trois-saisons, du Nouveau-Monde, la Sablonnière, la Source, Sainte-Élisabeth.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La présidente souhaite la bienvenue aux membres, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

Madame Valérie Dionne informe l'assemblée que deux versions de l'ordre du jour ont été distribuées; la version correcte comporte les dépôts de consultation au point 6.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et
APPUYÉ par Madame Marie-Claude Ouellet d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu du 15 avril 2019

Madame Valérie Dionne indique que certaines coquilles ont été corrigées suite aux commentaires reçus par courriel.

IL EST PROPOSÉ par Madame Annick Tremblay et
APPUYÉ par Monsieur Steeves Proteau d'adopter le compte rendu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au compte rendu de la présidence

- aucun suivi

5. Mot de la direction de la CSD

Madame Manon Dufour informe les parents sur les points suivants :

- Les photos de la nouvelle école de Val-des-monts sont affichées sur le site de la CSD;
- La planification des directions d'école pour l'an prochain est commencée et comprend plusieurs changements dus à des départs pour cause de retraite, promotion et latéral
- En réponse à une question envoyée par courriel concernant le remboursement du dépôt pour les concentrations ou pour le primaire international :
 - le dépôt suit l'élève à l'autre école;
- En réponse à un commentaire d'une réunion précédente concernant la possibilité d'ajouter une note sur la liste d'effets scolaires pour informer les parents sur les effets gratuits pouvant être fournis :
 - une note ne sera pas ajoutée sur la liste pour s'assurer de garder la gratuité; un message sera mis sur la lettre envoyée aux parents en début d'année.
- En réponse à une demande des parents pour obtenir une copie électronique des feuilles de travail budgétaires développées par Mme Dufour et présentée à la formation des nouveaux membres de conseil d'établissement :
 - les feuilles ne seront pas envoyées aux parents puisqu'il s'agit d'un outil à la disposition des directions, mais qui n'est pas obligatoire;
 - Mme Dufour comprend la demande des parents pour essayer d'obtenir plus de clarté et travaillera avec les directions pour faciliter la compréhension des budgets;
- En réponse à la résolution adoptée au comité de parents pour demander l'élaboration d'une politique sur les commandites :
 - l'élaboration d'une politique sera mise au plan d'action de la CSD pour 2019-2020 puisque les délais pour l'élaboration et l'adoption d'une politique ne permettent pas de créer la politique pour l'année en cours;
- En réponse aux questions concernant le contrat d'autobus (renouvellement, modalités en cas de tempête, ...) :
 - le dossier sera priorisé l'an prochain en combinaison avec la politique sur les contributions exigées aux parents et les frais de dineurs;

- le budget de transport est établi par le gouvernement et est présentement déficitaire; lors de surplus, la CS garde 50% des surplus et retourne l'autre partie au gouvernement;
- les déficits sont surtout attribuables aux frais de transport assumés par la CS pour les élèves fréquentant les programmes spéciaux et les demandes de changement d'école de fréquentation, en plus du transport en berlines pour les classes spécialisées;
- le déficit du transport pour l'année en cours est de 275 000 \$;
- Madame Marie-France Joanisse demande comment est géré le transport pour les écoles privées - Mme Dufour répond que des ententes sont faites avec les écoles;
- En réponse à une question par courriel concernant l'absence d'orthopédiste à la polyvalente de l'Érablière :
 - il n'y a pas eu de remplacement pour le congé de l'employé suite à la difficulté à trouver un remplaçant en fin d'année;
 - la direction a réaménagé le temps d'autres professionnels pour donner des personnes-ressources qui peuvent assister l'autre orthopédiste en poste
- En réponse à un commentaire soulevé lors de la consultation sur la sécurité de l'information, à savoir s'il y avait un calendrier pour la destruction de l'information :
 - la CS a un plan de conservation pour s'assurer que les documents sont détruits ou archivés
- Madame Anne-Marie Loiseau demande une précision quant à l'utilisation possible du remboursement du dépôt pour les concentrations
 - Mme Dufour indique que le dépôt est transféré au dossier de l'élève pour payer les autres frais de la nouvelle école;
- Madame Anne-Marie Loiseau demande si la CSD a le même modèle que les autres CS pour les frais chargés aux parents pour le transport scolaires?
 - Mme Dufour répond que la CSD ne charge pas les parents, tandis que d'autres CS incluent dans les frais dans les frais chargés pour les concentrations;
- Madame Annick Tremblay demande ce qui advient du dépôt si l'élève quitte la CS
 - Mme Dufour indique que le dépôt n'est pas remboursé;
- Madame Annick Tremblay demande s'il y a des balises pour les frais de concentration
 - Mme Dufour indique que les balises devraient être dans le règlement attendu du ministre mais que l'attente est que le principe d'utilisateur-payeur sera appliqué; les frais devraient varier selon les concentrations;
- Madame Annick Tremblay demande quelle position devrait prendre les CE qui doivent approuver les frais cette semaine
 - Mme Dufour indique que le status quo est recommandé pour l'instant mais l'approbation des frais sera à refaire selon les modalités du règlement;
- Madame Annick Tremblay demande s'il y a des changements aux plafonds pour les frais exigés aux parents
 - Mme Dufour indique qu'il n'y a aucun changement pour cette année, ce qui exclut les choix de cours.

Monsieur Guy Bélair présente le document qui sera envoyé à tous les parents d'élèves sur l'accès à Office365 gratuit à la maison pour les élèves; le document électronique sera envoyé par courriel.

6. Dépôt de politiques

6.1 Politique 56-01-01 Remboursement des frais

- Madame Sara Duguay présente la politique et explique que le changement majeur concerne la révision des frais de représentation
- Madame Mireille Savard demande si le montant pour repas est forfaitaire ou sur présentation de factures
 - Mme Duguay confirme qu'il s'agit d'un montant forfaitaire

6.2 Politique 56-23-01 Allocations budgétaires du Comité de parents

- Madame Sara Duguay présente la politique et explique que la procédure a été changée pour une politique afin de la rendre accessible publiquement, donc aux membres du comité de parents qui doivent la consulter;
- Madame Valérie Dionne demande où vont les surplus budgétaires du comité de parents
 - Les surplus sont intégrés aux surplus de la CSD pour éponger les déficits des autres secteurs

6.3 Politique 50-39-01 Gestes de reconnaissance et de civilité

- Monsieur Christian Laforest présente la nouvelle politique
 - Madame Manon Dufour explique que des balises financières ont été incluses pour assurer une uniformité au sein des différents établissements
- Madame Valérie Dionne demande si la notion de « membre » au comité de parents inclut les représentants ainsi que les substituts
 - Les substituts sont aussi des membres du comité
- Madame Catherine Lapalme demande pourquoi les directions ont des réticences pour le montant maximal de 60\$ énoncé dans la politique
 - Madame Dufour explique que certaines directions étaient réticentes à avoir des balises imposées par la CS pour l'administration de leur budget école;
 - Madame Dufour explique aussi que certaines directions dépensaient plus alors que d'autres ne dépensaient pas du budget de l'école, donc il a été difficile d'avoir consensus;
- Madame Valérie Dionne demande dans quel poste budgétaire sera l'allocation
 - Monsieur Christian Laforest répond qu'un nouveau poste budgétaire sera créé;
- Madame Mireille Savard demande si le permis de réunion pour l'alcool est requis même si l'alcool est payé personnellement
 - Monsieur Christian Laforest répond que oui car l'alcool est servi dans un lieu public;
- Madame Mireille Savard demande si la reconnaissance des années de service est à la discrétion de l'école
 - Monsieur Christian Laforest répond que oui dans la limite des budgets de l'école.

6.4 Plan triennal des bâtiments 2019-2022

- Monsieur Christian Laforest présente le plan et explique qu'il a été élaboré en consultation avec les municipalités concernées
- Madame Annick Tremblay demande s'il est possible de savoir quelles écoles incluent du préscolaire 4 ans

- Monsieur Christian Laforest indique que le document ne peut pas être modifié puisqu'il s'agit d'un modèle du Ministère;
- Madame Anne-Marie Loiselle demande si le primaire international inclura les niveaux de 1^{re} et 2^e année
- Monsieur Christian Laforest répond que ces niveaux ne peuvent pas être ajoutés tant que les salles de toilette ne seront pas adaptées pour cette clientèle;

6.5 Règlement 50-39-02 Délégation de pouvoirs

- Madame Manon Dufour présente le règlement et informe que les changements principaux concernent certains pouvoirs de la direction générale qui ont été redistribués pour mieux équilibrer les pouvoirs.

Un retour de commentaires est requis pour le 26 mai pour les cinq dépôts à Madame Valérie Dionne, avec une copie à Madame Catherine Martel.

7. Résolution – Calendrier des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif 2019-2020

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne-Marie Loiselle et
APPUYÉ par Madame Christine Sarrazin d'adopter la résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Résolution - Calendrier des séances du Comité de parents 2019-2020

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Ouellet et
APPUYÉ par Monsieur Steeves Proteau d'adopter la résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Consultation : Politique 52-01-01 Transport scolaire

- Madame Valérie Dionne explique que l'exécutif était divisé sur le point concernant la réduction de la distance d'admissibilité au transport en milieu urbain pour le primaire.
- Les parents présents expriment leur opinion sur la question
- Un vote est tenu : la majorité des parents présents votent pour garder la distance d'admissibilité au transport en milieu urbain à 1,6km pour le primaire.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yan Guilbeault et
APPUYÉ par Madame Christine Sarrazin d'adopter la résolution telle que modifiée

ADOPTÉ À MAJORITÉ

10. Consultation : Politique 55-52-01 Usage de l'alcool, des drogues et des médicaments en milieu de travail

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et
APPUYÉ par Madame Marie-Claude Ouellet d'adopter la résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Consultation : Politique 50-40-01 Pour une école ouverte sur une identité de genres

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Ouellet et
APPUYÉ par Madame Mireille Savard d'adopter la résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Mot de la présidence

Madame Valérie Dionne soulève les points suivants :

- Elle demande aux parents présents s'ils ont fait leur inscription au colloque de la FCPQ pour ceux qui y participent;
- Elle informe les parents qu'elle enverra un exemple de budget d'école bien préparé;
- Elle explique sa position lors du vote pour la résolution sur la gouvernance scolaire au conseil des commissaires et informe les parents que malgré le vote au conseil des commissaires, l'exécutif du comité de parent trouve prématuré que le comité prenne position sur la question.

13. Rapport des parents-commissaires

Madame Annick Tremblay informe les parents sur les événements du conseil des commissaires :

- Des félicitations ont été faites à Madame Caroline Valois pour l'obtention du poste de direction à l'école de l'Odysée;
- L'organigramme de la CSD pour 2019-2020 a été déposé;
- Un vote a été tenu pour le plan d'effectif 2019-2020 concernant le nombre de directions et directions adjointes pour chaque établissement;
- Le conseil a approuvé l'octroi de contrats pour rénovations;
- Un vote a été tenu pour le plan d'engagement vers la réussite;
- Madame Anne-Marie Loiselle demande s'il est possible que l'école primaire internationale obtienne une direction distincte de celle de la polyvalente le Carrefour
 - Madame Annick Tremblay l'informe qu'il ne peut y avoir qu'une seule direction par établissement et que le primaire international au Carrefour est considéré comme faisant partie d'un seul établissement avec le secondaire
- Madame Myriam Lachance demande si le nombre d'effectifs par établissement est aussi connu
 - Madame Valérie Dionne répond que non car les effectifs relèvent des directions d'école.

14. Rapport des comités

14.a) EHDAA

- Madame Valérie Dionne informe que le CSD aura une classe TSA supplémentaire pour la prochaine année scolaire et qu'une classe de déficience intellectuelle légère au niveau primaire sera intégrée avec une autre classe existante;
- Elle informe que la CSD a reçu un budget d'environ 300 000 \$ pour l'ajout de classes spécialisées.

14.b) Transport

- aucune rencontre n'a eu lieu

14.c) Fédération des comités de parents du Québec

- aucun suivi disponible

15. Écho des conseils d'établissement

- Madame Chantal Lalonde félicite la technicienne du service de garde de l'école de la Traversée, Madame Manon Tanguay, qui a ouvert deux samedis pour permettre aux enfants affectés par les inondations de prendre une pause et de permettre aux parents d'amener leur enfant en sécurité alors qu'ils travaillent pour se remettre des dommages causés à leurs résidences;
- Madame Marie-France Joanisse félicite les élèves qui ont fait des collations pour les sinistrés avec l'aide du Provigo Tassé, ainsi que les cartes et pots Masson de recettes faits par les élèves pour remercier les parents et les organismes dans le cadre de la semaine des bénévoles;
- Madame Valérie Dionne mentionne un projet à l'école Cheval-blanc au cours duquel où plus vieux apprennent un jeu de société pour le montrer aux plus jeunes afin de faciliter les interactions sociales;
- Madame Marie-Claude Ouellet donne une mention coup de cœur pour les Choralies;
- Madame Annick Tremblay mentionne que lors du gala sportif à la polyvalente Nicolas-Gatineau, les organisateurs ont remercié Carlos, le gardien de sécurité, qui est toujours présent pour débarrer la porte; il a reçu une ovation debout de tous les élèves;
- Madame Anne-Marie Loiselle souligne que la direction à l'école Petit Prince est très impliquée et a aidé pour faire les plates-bandes; elle mentionne aussi la vente de garage au Carrefour qui aura leur le 1^{er} juin et les élèves qui ont participé au défi Pierre-Lavoie;
- Madame Mireille Savard mentionne que l'école du Vallon a organisé une conférence en collaboration avec l'école Petit Prince afin d'avoir plus de participants; elle mentionne aussi un projet de brigade de plus vieux sur la cour d'école qui peuvent aider dans la médiation de conflits; Madame Annick Tremblay spécifie que les élèves choisis pour ce projet reçoivent une formation d'une journée en leadership et résolution de conflit.

16. Points divers:

- Aucun

17. Date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 10 juin 2019 à 19 h à la salle Rolland-Bérubé du centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs et sera suivi d'une rencontre sociale pour remercier les parents de leur implication au sein du comité

18. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie Dionne et
APPUYÉ par Madame Catherine Martel que la séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Valérie Dionne
Présidente

Catherine Martel
Secrétaire remplaçante